

Atouts et défis des Hauts-de-France

Niveau de diplôme des habitants : du mieux en 15 ans, mais des disparités territoriales subsistent

Le niveau de diplôme des habitants des Hauts-de-France a progressé depuis la fin des années 1990. Ainsi entre 1999 et 2013, la part de la population sans diplôme a poursuivi sa baisse, tandis que celles des titulaires du seul baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur ont progressé. Pour autant, le retard par rapport à la moyenne de France de province ne s'est pas résorbé en quinze ans. Il s'est même accentué en ce qui concerne les diplômes du supérieur long. Au sein des Hauts-de-France, des disparités territoriales existent, notamment aux âges de l'entrée dans la vie active. La part des non-diplômés reste élevée dans les territoires les moins urbanisés du versant picard de la région ainsi que dans les anciens espaces industriels du bassin minier et du littoral. Le décalage de ces territoires par rapport à la situation nationale ne s'est pas estompé en l'espace de 15 ans. La situation est plus favorable dans les territoires situés à proximité des principaux sites universitaires ou placés sous l'influence des grandes villes de la région où les diplômés du supérieur sont davantage représentés.

Virginie Gamblin, Élisabeth Vilain, Insee

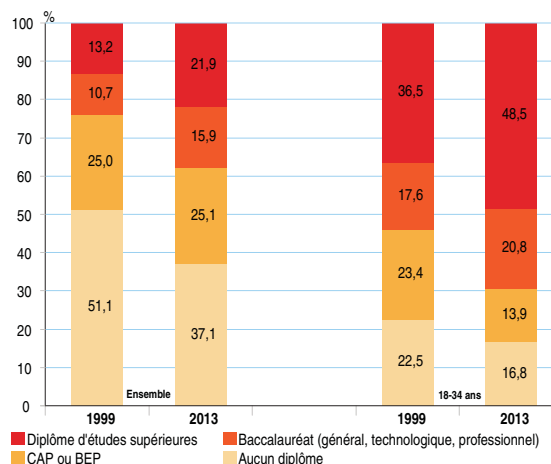
De nombreux travaux établissent le lien entre niveau de qualification et niveau de chômage : le diplôme conditionne l'accès à l'emploi, notamment pour les jeunes adultes, et tout particulièrement dans une région comme les Hauts-de-France, touchée par les difficultés économiques.

Net recul de la part des non-diplômés

La part des non-diplômés se réduit au fil des générations. En 2013, dans les Hauts-de-France, 37 % de la population non scolarisée ne possède aucun diplôme. C'est 14 points de moins qu'en 1999 (figure 1 et encadré 1). Chez les 25-34 ans, la proportion de non-diplômés s'élève à 17 %, en baisse de 11 points. Toutefois, 27 % des jeunes de 18 à 24 ans sont non scolarisés et sans diplôme, proportion qui n'est inférieure à celle du début des années 2000 que de 4 points.

1 La proportion de non-diplômés dans la population a reculé de 14 points depuis le début des années 2000

Répartition de la population des Hauts-de-France selon le dernier diplôme obtenu en 1999 et 2013



Champ : population des Hauts-de-France de 15 ans ou plus non scolarisée.
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013.

Parallèlement à ces évolutions, la part des personnes titulaires du seul baccalauréat, qu'il soit général, technologique ou professionnel, a progressé de 5,2 points en 15 ans. Elle atteint désormais 15,9 % de la population régionale. Cette progression fait suite aux différentes réformes menées depuis la fin des années 1960 au sein du système scolaire français, fixant notamment des objectifs pour ce niveau de diplôme.

La diffusion plus large dans la population du baccalauréat s'est accompagnée d'une plus grande fréquence d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur. La proportion de diplômés du supérieur dans la population régionale s'élève à 21,9 %, soit près de 9 points de plus qu'en 1999 (figure 1). À l'instar de ce qui est observé parmi les non-diplômés, cette progression a été plus soutenue chez les 25-34 ans que chez les 18-24 ans (respectivement de + 13,0 points et + 3,7 points entre 1999 et 2013). En outre, la part des diplômés de l'enseignement supérieur court a progressé un peu plus rapidement que celle des diplômés de l'enseignement supérieur long : + 4,4 points contre + 3,8 points entre 1999 et 2012 (définitions et méthodologie).

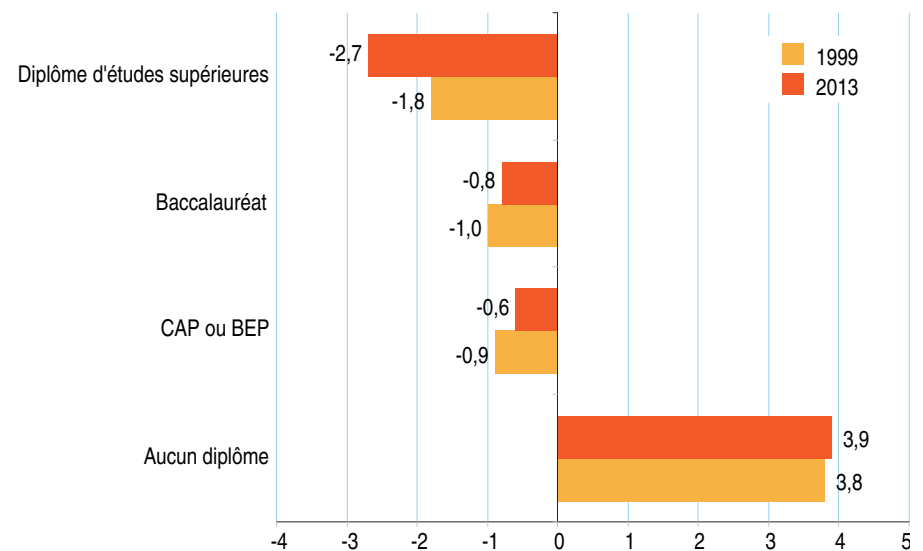
Les parts de diplômés du supérieur et de non-diplômés ayant évolué en se compensant au cours des 15 dernières années, la part des titulaires d'un CAP ou d'un BEP est restée stable. Comme au niveau national, elle représente un quart de la population régionale.

Pourtant un déficit de diplômés qui se creuse

Malgré ces évolutions positives, le niveau de diplôme de la population des Hauts-de-France continue d'accuser un retard par rapport à l'ensemble des régions de province. Ainsi, la part des personnes de plus de 20 ans titulaires au moins du baccalauréat (39 %) est inférieure de près de 5 points à celle de province. La situation régionale s'apparente à celle des quatre autres régions du tiers nord de la France (Normandie, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire) (encadré 2). Elle s'explique en partie par un plus faible taux de réussite au baccalauréat (- 1,9 point par rapport à la moyenne de France de province en 2015). De même, la part des diplômés du supérieur dans la population régionale (21,9 % en 2013) est inférieure de 2,7 points. Cet écart s'est même amplifié depuis 1999 où il n'était que de 1,8 point (figure 2). Pour les diplômés du supérieur court, le déficit est resté stable (- 0,8 point), la diffusion dans la population régionale de ce niveau de diplôme étant en phase avec celle observée dans les autres régions de province. Pour les diplômés du supérieur long, il s'est en revanche creusé, passant de 1,1 point en 1999 à 1,7 point en 2012 (méthodologie). Ces déficits s'expliquent en partie par la situation migratoire de la région qui voit partir plus de jeunes diplômés du supérieur qu'elle n'en voit arriver.

2 Le déficit de diplômés du supérieur se creuse entre la région et la France de province entre 1999 et 2013

Écart entre la part de chaque niveau de diplôme dans la population en région et en France de province (en points)



Note de lecture : en 2013, la part des non-diplômés dans la population des Hauts-de-France est supérieure de 3,9 points à celle de province et de 3,8 points en 1999.

Champ : population des Hauts-de-France de 15 ans ou plus non scolarisée.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013.

Des disparités territoriales marquées

Le déficit de diplômés est particulièrement marqué sur les territoires les moins urbanisés du versant picard de la région (Santerre, Thiérache, Vimeu, etc.). La quasi-totalité du territoire axonais, mise à part une petite frange placée sous influence rémoise, est ainsi concernée. D'une part, les personnes sans diplôme parmi les jeunes adultes (18-34 ans) sont plus représentées que dans la région (figure 3) ; d'autre part les diplômés du supérieur y sont en proportion moins nombreux (figure 4). La situation est similaire au sein des zones urbanisées de l'ancien bassin minier entre Lens et Valenciennes et des agglomérations du littoral.

Les principales villes de l'Oise d'une part, Amiens et ses environs d'autre part, tout comme le flanc nord-est de la métropole lilloise se caractérisent, quant à elles, par une importante part de non-diplômés. Par rapport à 1999, la surreprésentation de population non diplômée dans l'Aisne et le bassin minier ne s'est pas atténuée. Le déficit de diplômés s'est toutefois étendu sur quelques zones, telles que celles de Compiègne, de Soissons, de Cambrai et de Valenciennes (figure 3). C'est dans ces territoires que se concentrent principalement les enjeux en termes de diplôme et de formation.

Davantage de diplômés du supérieur qu'en 1999 dans l'arrière-pays du littoral

Entre 1999 et 2013, le niveau de diplôme des habitants de l'arrière-pays du littoral et du Montreuillois a progressé. En effet, en 2013, la part des personnes sans diplôme est devenue

inférieure à celle de France de province (figure 3), contrairement à la situation de 1999. La localisation multi-sites de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), créée en 1991, a permis le rapprochement de plusieurs lieux d'enseignement supérieur (quatre campus sur Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer). Cela a facilité l'accès de la population aux études universitaires, la distance n'étant plus perçue comme un frein.

Une population diplômée du supérieur relativement concentrée

En 2013, les diplômés du supérieur sont surreprésentés dans les principaux sites universitaires (métropole lilloise, Arras, sites des grandes écoles de l'Oise, ou encore couronne de la métropole amiénoise), ainsi qu'en Flandre intérieure, qui bénéficie de la proximité géographique avec la capitale régionale. En outre, la part des personnes sans diplôme est plus faible dans ces territoires, comparativement à la région ou à la province (figure 3). La situation déjà relativement favorable pour ces territoires en 1999 est restée stable depuis. ■

Encadré 1 : la part des non-diplômés se réduit au fil des générations

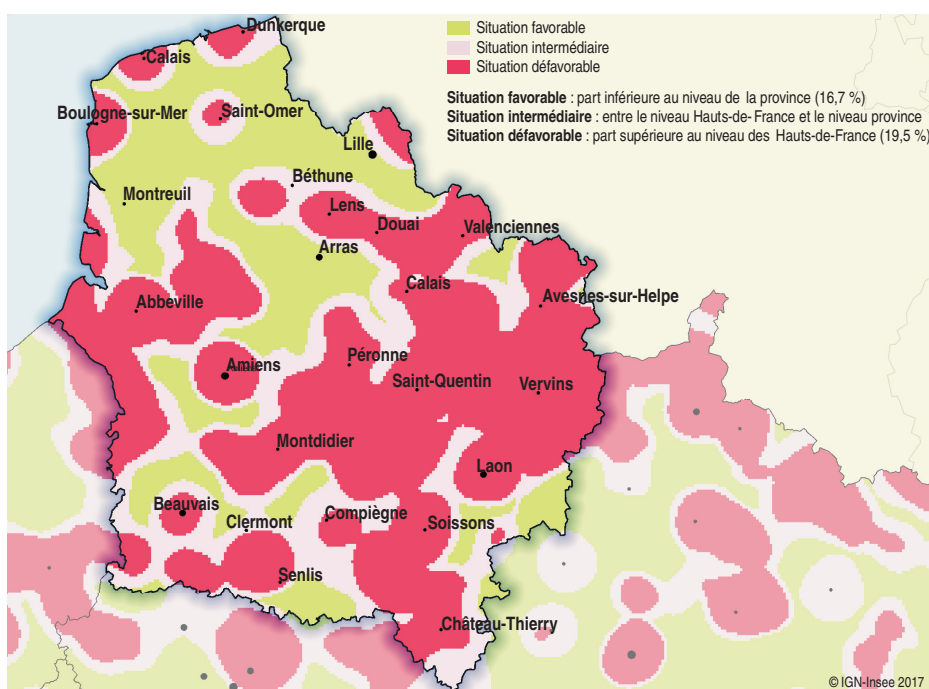
Dans la région comme en France, la part des personnes sans diplôme a fortement diminué, en lien avec les réformes successives portées par le système scolaire français au cours des dernières décennies. Ces réformes institutionnelles ou pédagogiques sont apparues dès la fin des années 1960 et avaient pour objectif de construire une école accueillant l'ensemble des individus d'une même classe d'âge. Elles ont ainsi conduit à la démocratisation de l'enseignement.

L'effet de ces diverses réformes a été important pour certaines générations. En particulier, la part des personnes non diplômées parmi les septuagénaires de 2013 est supérieure de 18 points à celle des sexagénaires. Ces derniers, âgés de 15 à 24 ans en 1968, ont eu un accès facilité aux études et à l'enseignement supérieur, conséquence des mutations de la société française à la fin des années 1960.

L'écart entre la part des non-diplômés quinquagénaires et celle des quadragénaires (14 points) correspond aux effets de la loi « Jospin » de 1989 ayant pour objectif de mener 80 % des personnes d'une même génération jusqu'au baccalauréat. La diminution de la part de la population n'ayant aucun diplôme tend ensuite à ralentir pour les plus jeunes, avec la fin de la montée en charge de ces réformes.

3 Les personnes sans diplôme plus présentes dans les zones peu urbanisées, l'ancien bassin minier et sur le littoral

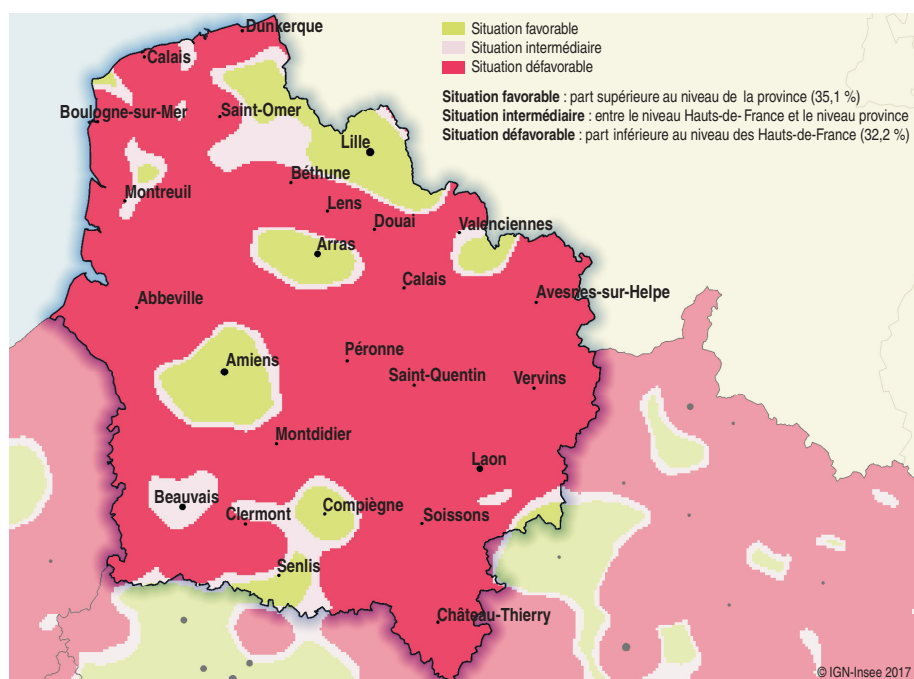
Part des personnes sans diplôme parmi les 18-34 ans en 2013



Champ : population de 15 ans ou plus non scolarisée.
Source : Insee, recensement de la population 2013.

4 Les diplômés du supérieur plus présents dans les espaces sous influence métropolitaine et la proximité des sites universitaires

Part des personnes diplômées du supérieur parmi les 18-34 ans en 2013



Champ : population de 15 ans ou plus non scolarisée.
Source : Insee, recensement de la population 2013.

Définitions et méthodologie

Dans cette étude, on s'intéresse au diplôme le plus élevé obtenu, pendant la scolarité ou dans le cadre de la formation continue, par les personnes de 15 ans ou plus non scolarisées. Les personnes sans diplôme possèdent au plus le certificat d'études ou le brevet des collèges.

Utilisation du recensement de la population 2012 : la distinction entre cursus courts (2 années d'études après l'obtention du baccalauréat) et cursus longs (3 années d'études ou plus) n'est plus disponible à partir du recensement 2013, car la question concernant le dernier diplôme obtenu a été modifiée, en conformité avec la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) de 2003. L'objectif de cette réforme est d'adapter le système de l'enseignement supérieur français aux standards européens, suite aux recommandations pour l'uniformisation des statistiques européennes d'Eurostat.

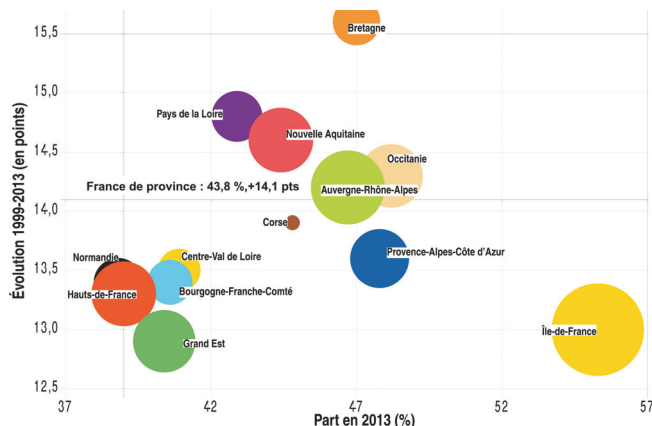
Taux standardisés : on intègre dans le calcul des indicateurs la structure par âge de la population du territoire afin de tenir compte des situations très différentes entre les générations les plus anciennes, qui ont rarement le baccalauréat, et les jeunes générations, qui ont le baccalauréat dans 70 % des cas.

Encadré 2 : une moindre proportion de bacheliers au sein de la population des Hauts-de-France

La plus faible part des bacheliers parmi les 20 ans ou plus (39 %) dans la région place les Hauts-de-France dans un groupe comprenant les régions Normandie, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire. Ces régions ont pour dénominateurs communs un héritage industriel fort et une croissance démographique en deçà de la moyenne nationale. Un second groupe de régions, correspondant aux régions démographiquement attractives de la façade atlantique et du Sud de la France peut être identifié. Vis-à-vis d'elles, le déficit de bacheliers est relativement important : Auvergne-Rhône-Alpes (- 7,7 points), Bretagne (- 8 points), Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 8,8 points), et Occitanie (- 9,2 points). La part des bacheliers dans la population régionale a progressé assez fortement, de 13,3 points entre 1999 et 2013. Cette progression a été toutefois inférieure à celle mesurée dans les régions de forte croissance démographique de la façade Ouest et du Sud de la France. L'Île-de-France affiche également une progression modérée, car cette région avait déjà une part élevée de bacheliers au sein de sa population en 1999.

Les Hauts-de-France parmi les régions où les titulaires du baccalauréat sont sous-représentés

Part des personnes de 20 ans ou plus titulaires au moins du baccalauréat



Note de lecture : en neutralisant l'effet de la structure par âge, 39 % des habitants des Hauts-de-France âgés de 20 ans ou plus sont titulaires du baccalauréat en 2013. Cette part est en progression de 13,3 points par rapport à 1999.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

Encadré 3 : chez les non-diplômés, l'écart entre les filles et les garçons se réduit

Si quatre femmes sur dix de la région ne possèdent aucun diplôme, contre trois sur dix chez les hommes, elles sont un peu plus nombreuses à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur lorsqu'elles poursuivent leurs études au-delà du baccalauréat, 23,0 % contre 21,8 % chez les hommes. Les hommes sont, quant à eux, plus souvent titulaires d'un BEP ou d'un CAP (10 points de plus que pour les femmes). La progression du niveau de formation des filles depuis 15 ans a permis de réduire de 3,6 points l'écart avec les garçons chez les non-diplômés. À l'autre extrémité des niveaux de diplômes, l'écart s'est inversé en 15 ans : en 1999, il était de 0,9 point en faveur des hommes, il est désormais favorable de 1,2 point pour les femmes.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier

Référent étude qualité :
Jérôme Fabre

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2017

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- Cuchère É., Danielou F., « Un adulte sur quatre est diplômé du supérieur ou étudiant », *Insee Flash Nord-Pas-de-Calais* n° 16, septembre 2015.

